

221C3154  
FR0000039620-FS0914

17 novembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**MERSEN**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 novembre 2021, la société Henderson Global Investors Limited<sup>1</sup> (201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AE, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 novembre 2021, le seuil de 5% du capital de la société MERSEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 033 627 actions MERSEN représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et 4,41% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions MERSEN sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Contrôlée par Janus Henderson Group plc. La société Henderson Global Investors Limited a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 20 821 207 actions représentant 23 435 428 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.